

■ GORRON ET AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

FRANCE RELANCE. 2 millions d'euros pour le Groupe Serap, Sumca et My Pie

Dans le but de relancer l'économie impactée par la crise liée à la pandémie de Covid-19, le dispositif France Relance a été créé. Il va entre autres permettre d'aider trois entreprises du secteur. Lesquelles ? Et pour quels projets ? Éléments de réponses.

« France Relance, c'est un montant total de 100 milliards d'euros au niveau national », récapitule Jean-François Tréfiel, préfet de la Mayenne, « prévu pour permettre aux entreprises de répartir sur de bonnes bases et de réembaucher, dans ce contexte de crise sanitaire ».

11 en Mayenne

En Mayenne, « 11 entreprises ont été aidées par ce plan, parce que chacune de ces entreprises remplissait les critères pour en bénéficier ». Dans le Bocage Mayennais, deux sont au nombre de trois : Sumca, installée à Ambrières depuis 1981, My Pie, à Gorron depuis 2015, et L'été avec le soutien de Les Gornnaises; et Jean-Rémy Cousin, et le groupe SERAP, à Gorron; également, cité en 1963 à Pontmain.

Chaque à leur tour, les sociétés se sont présentées, et ont dévoilé le projet qui leur a permis d'obtenir la subvention de France Relance.

Sumca. Sumca a ouvert le bal. « Nous sommes une entreprise de mécanique de précision de 65 salariés, répartis en trois sites, indique Jean-Michel Sebti, directeur général de Tempisque. Nous sommes capables de développer tous les métaux. Besoins de nos clients sont issus du marché de l'automobile. En 2020, le



La communication sur les subventions a été effectuée au Groupe SERAP de Gorron.

« Covid-19 a pénalisé ce secteur, avec 30 % de baisse, ce qui, en conséquence, nous a impactés aussi. Nous avons voulu obtenir la subvention de France Relance pour continuer notre activité de modernisation de nos machines, densifier notre empreinte énergétique, et augmenter et ont dévoilé le projet qui leur a permis d'obtenir la subvention de France Relance.

« Notre projet est notamment de passer en régime de travail en 2x8 et de développer une nouvelle ligne de production pour l'automatisme à pizzas, produisant de grandes pizzas. Le coût associé est de 1 700 000 €. Nous prévoyons d'embaucher 14 salariés d'ici à 2022 ».

en 2021 des trois entreprises aidées.

directeur commercial de My Pie a enchaîné l'entreprise développe des petites tourtes, ainsi que des pizzas. Bénéficiaire d'une croissance exponentielle, elle a été moins impactée que les autres par la crise covid-19. « Nous avions prévu d'arriver à 6,5 millions d'euros de chiffres d'affaires fin 2020, en partant de 1,5, nous sommes à 3 ». My Pie a notamment été porté par le marché de la dégustation chaude, dans les supermarchés. « Notre projet est notamment de passer en régime de travail en 2x8 et de développer une nouvelle ligne de production pour l'automatisme à pizzas, produisant de grandes pizzas. Le coût associé est de 1 700 000 €. Nous prévoyons d'embaucher 70 personnes d'ici 2022 ». L'État a décidé d'aider My Pie d'une enveloppe de 800 000 €.

Groupe Serap. Le groupe Serap, d'environ 400 salariés à Gorron, produit des citernes refroidissantes pour le lait, un marché très spécifique. « Nous sommes le leader mondial dans la matière, indique Eric Botton, président-directeur général du Groupe SERAP. Aujourd'hui, le parc des ci-

termes à lait (ou tank à lait) que les agriculteurs possèdent est vieillissant. Ces équipements ayant une longue durée de vie, ils tardent à être remplacés ». De plus, la crise sanitaire actuelle a plutôt persuadé les propriétaires à continuer de faire avec ce qu'ils avaient. « Notre projet est aujourd'hui de permettre le renouvellement du parc, en équipant les fermes de nouvelles citernes, beaucoup plus performantes, beaucoup moins gourmandes en énergie, et dont l'énergie peut être produite de façon verte par le biais du tracker solaire, créé en partenariat avec Okwind. Le but est de proposer ce que les autres ne proposent pas, d'agir pour l'environnement, contre le réchauffement climatique, tout en nous adaptant à la nouvelle traite robotisée. C'est le projet Tank 2020 ». Le groupe SERAP a sollicité une subvention pour accélérer dans la création de 25 nouvelles emplois, ce qui signifie aussi une formation spécifique, notamment pour les jeunes. « Le projet nécessite un investissement de 1 000 000 € ». De la même façon que pour My Pie et Sumca, l'État a décidé

d'aider le groupe SERAP d'une subvention de 700 000 €.

Satisfactions

« Les trois entreprises n'ont pas caché leur satisfaction, et même leur joie d'être aidés par l'État, représenté ici par Jean-François Tréfiel, préfet de la Mayenne. Il faut dire que les montants débouqués (plus de 2 millions d'euros en total) sont importants et inédits. « Cela nous permettra de prendre plus de risques », déclarent-ils à l'unisson, des risques toujours calculés, bien entendu.

« À la fin, la présentation a aussi été l'occasion d'évoquer des problèmes plus spécifiques affectant le Bocage Mayennais. À Gotton, Ambrières, Lanville, ce n'est pas tant le problème des offres d'emploi qui font défaut qui pénalise la croissance des entreprises dans le Bocage Mayennais, mais plutôt la difficulté d'attirer des personnes sur le secteur, ou de convaincre les jeunes locaux de rester. Tous ces problèmes ont été mis en évidence : la communication insuffisante sur les offres, les problèmes de mobilité et la nécessité d'hébergement.

La situation s'inverse. Heureusement, avec les ef-

forts menés depuis plusieurs années, la situation est en passe de s'inverser. Le Bocage Mayennais devient de plus en plus attractif, et la Mayenne aussi. « Nous avons lancé la création de logements d'apprentis, et, avant même que ceux-ci ne soient terminés, ils étaient tous déjà pris », à Ambrières, preuve qu'il y a une forte demande sur notre secteur », indique Guy Méhaut. Jean-Marc Allain a aussi indiqué que Gorron faisait le nécessaire pour offrir un parc de studios et d'appartements. Seulement, les gens qui veulent louer sont encore trop nombreux, face à la demande. « Il faut donc continuer en ce sens », précise Jean-Marc Allain.

Mobilité et hébergement

« Un autre levier sur lequel agit est la mobilité. Par le biais du Plan Climat, des solutions s'écrivent également. Des Gornnaises n'ayant pas le permis, nous nous sommes rendus plus facilement dans le Bocage Mayennais, et leurs lieux de travail.

« Ces problèmes, nous les connaissons. Nous faisons ce que nous pouvons pour rendre le territoire le plus attractif possible, notamment pour les jeunes. Nous communiquons sur les offres d'emploi », confirme en conclusion Bruno Lesaut, président de la Communauté de communes du Bocage Mayennais, « l'amélioration de la présence sur le web, la numérisation récente du processus des stages, la sollicitation des missions locales ont été parmi les actions effectuées dans ce but. Par ailleurs, le Bocage Mayennais dans son ensemble cherche à améliorer son parc à louer ».

Guillaume JEANNE